



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E32698

VALABLE JUSQU'AU 19/09/2023

ÉDITÉ LE 21/06/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/10/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/07/2017  
110 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AMIENS 344203757

Siret : 344 203 757 00028

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 419904 OT-80

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141734151

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141734151

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2021

Raison sociale : BHF DELAPLACE S.A.R.L.

ZI DU CAPRON  
ROUTE DE TAISNIL  
80480 SALEUX

Téléphone : 03 22 90 84 40

Fax : 03 22 90 82 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@bhf-delaplace.fr

Responsabilité légale :

DELAPLACE YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	31/08/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	29/08/2019

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS  
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN  
34 AVENUE D'ALLEMAGNE  
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.